

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2008 B 02724

Numéro SIREN : 504 431 362

Nom ou dénomination : SFC GROUPE

Ce dépôt a été enregistré le 14/12/2021 sous le numéro de dépôt A2021/045821

SFC GROUPE
Société Anonyme
Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Au capital de 7 108 000 euros
Siège Social : 18 Avenue Félix Faure
69007 LYON
504 431 362 RCS LYON

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 10 DECEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un,
Le dix décembre,
A neuf heures,

Les actionnaires de la Société SFC GROUPE se sont réunis en assemblée générale ordinaire, au siège social, sur convocation faite par le Conseil d'administration.

Chaque actionnaire a été convoqué par lettre recommandée adressée le 25 novembre 2021.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom qu'en qualité de mandataire.

Le Comité d'Entreprise a eu connaissance des documents légaux et a été régulièrement convoqué à l'Assemblée Générale.

Les sociétés COMPTA GESMA AUDIT et SR CONSEIL, Commissaires aux comptes titulaires de la Société, régulièrement convoquées, sont absentes et excusées.

Monsieur David HUMBERT préside la séance en sa qualité de Président du Conseil d'administration.

La société F.H. représentée par Monsieur David HUMBERT agissant en qualité de Gérant Associé unique et la Société F.D.E., représentée par Monsieur Régis LACROIX agissant en qualité de Gérant Associé unique, actionnaires, présentes et acceptant, représentant tant par eux-mêmes que comme mandataires le plus grand nombre de voix, sont appelés comme scrutateurs.

Monsieur Charles Alexandre GIAUX est désigné comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 553 541 actions sur les 695 960 actions ayant le droit de vote.

Le Président constate que l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des actionnaires :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,
- la copie et les récépissés postaux de la lettre recommandée de convocation adressée aux commissaires aux comptes,
- la feuille de présence, les pouvoirs des actionnaires représentés,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le rapport du Conseil d'administration,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée,

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux actionnaires ou tenus à leur disposition au siège social, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport du Conseil d'administration,
- Nomination de nouveaux administrateurs,
- Questions diverses.
- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités,

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de nommer en qualité de nouveaux administrateurs, en adjonction aux membres du Conseil d'administration actuellement en fonction :

Monsieur Florian Paul Robert PERENCHIO

Né le 05/02/1985 à NANTES (44)

De nationalité française

Demeurant 89 rue Edgar Quinet 94100 SAINT-MAUR-DES-FOSSES

Monsieur Matthias Eddy Christian BALANCOURT

Né le 08/07/1982 à LANGRES (52)

De nationalité française

Demeurant 42 rue Villon 69008 LYON

Madame Aurélie Solange METRAL

Née le 12/11/1983 à TASSIN LA DEMI LUNE (69)

De nationalité française

Demeurant 49 chemin de Montray, Bât B 69110 SAINTE FOY LES LYON

pour une période de six ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/08/2027.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité

Pour : 553 541

Contre : 0

Abstention : 0

Les nouveaux administrateurs, présents à la réunion, acceptent les fonctions qui viennent de leur être confiées et déclarent qu'ils n'exercent aucune fonction et ne sont frappés d'aucune incompatibilité ou interdiction susceptible de leur interdire d'exercer lesdites fonctions.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix est *adoptée à l'unanimité*

Pour : *SS3 Su*

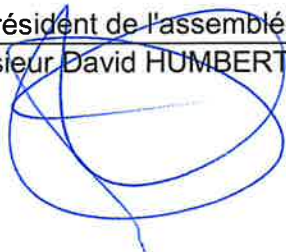
Contre : *0*

Abstention : *0*

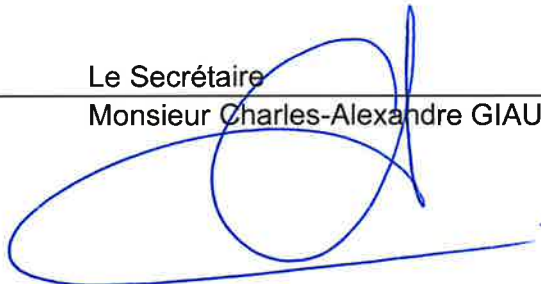
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

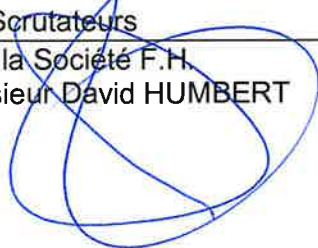
Le Président de l'assemblée
Monsieur David HUMBERT



Le Secrétaire
Monsieur Charles-Alexandre GIAUX



Les Scrutateurs
Pour la Société F.H.
Monsieur David HUMBERT



Pour la Société F.D.E.
Monsieur Régis LACROIX

